

CONSEIL MUNICIPAL DE LES MESNEUX

La nouvelle équipe d'élus est entrée en fonction et s'est activement mise au travail. Afin de mener à bien les projets de notre commune et de répondre au mieux à vos attentes, les conseillers municipaux ont été répartis au sein de trois grandes commissions thématiques

"Une nouvelle équipe municipale et une nouvelle présentation de votre bulletin.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, un très bel été et de bonnes vacances, qu'elles soient prévues dans notre village ou vers d'autres destinations"

Anny Dessoy

Au sommaire :

page 2

Budget 2025

page 3

Fête patronale

Brocante

page 4

La nouvelle école

page 5

M Huet, A.S.C

page 6

Etat civil

Infos pratiques

1 Vie du village et communication

- Lien social,
- Animations,
- Associations,
- Communication,
- Jeunesse et scolarité

2 Aménagement et environnement

- Embellissement,
- Sécurité,
- Parc et loisirs,
- Propreté,
- Mobilités douces

3 Bâtiments publics et privés

- Bâtiments publics,
- Aménagement du village,
- Contrôle des constructions



Dessoy Anny

Madame la Maire



Fléron Laura

Adjointe



Destouches Clarisse

Adjointe



Fery Didier

Adjoint



Bigot Matthieu



Bijot Véronique



Boujy Thomas supp.



Fenat Frédéric



Frimin Jacqueline



Guihal Kevin



Guillot-Barbotin Michèle



Jacquinet Sybille



Lamblot Karine



Messien Isabelle



Piger Philippe



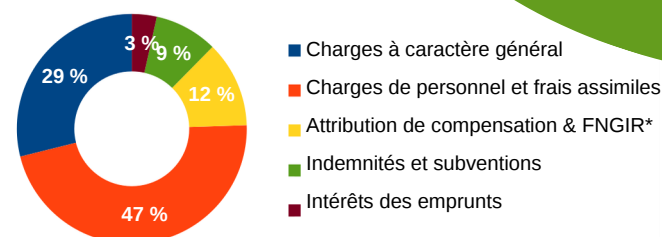
Valliez Anthony



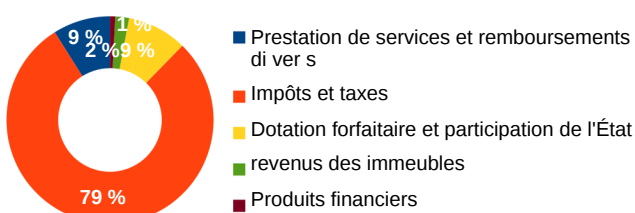
Dépenses et recettes 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2025	N-1
Charges à caractère général	176 938 €	132 330 €
Charges de personnel et frais assimilés	285 362 €	293 055 €
Attribution de compensation & FNGIR*	74 191 €	77 670 €
Indemnités et subventions	54 372 €	54 277 €
Intérêts des emprunts	21 401 €	23 721 €
TOTAL	612 264 €	

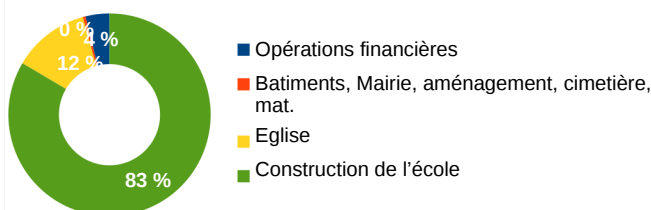
* Fonds de péréquation entre communes



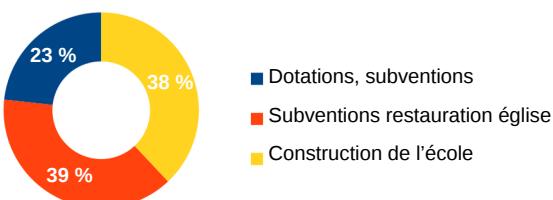
RECETTE DE FONCTIONNEMENT	2025	N-1
Report de fonctionnement & remb. De charges	1 354 €	-
Prestation de services et remboursements divers	72 782 €	78 740 €
Impôts et taxes	639 553 €	600 557 €
Dotation forfaitaire et participation de l'État	75 935 €	84 030 €
revenus des immeubles	17 343 €	15 611 €
Produits financiers	6 670 €	9 169 €
TOTAL	813 637 €	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2025	N-1
Opérations financières	91 332 €	-
Batiments, Mairie, aménagement, cimetière, mat.	10 640 €	6 789 €
Eglise	292 919 €	362 794 €
Construction de l'école	1996 780 €	126 658 €
TOTAL	2 391 671 €	



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2025	N-1
Dotations, subventions	153 113 €	65 725 €
Subventions restauration église	254 797 €	146 672 €
Construction de l'école	250 000 €	83 270 €
TOTAL	657 910 €	



Quelques éléments d'explication :

La section de **fonctionnement** présente un **solde positif de 201 373 €**.

Par contre, le solde de la section d'**investissement** affiche un **résultat négatif de 1 733 761 €** qui résulte de :

- Au règlement de nombreuses factures pour la construction de l'école pour un montant de 1 996 780 €,
- Au versement uniquement de la somme de 250 000 € de subventions sur un montant de 2 300 000 € accordé mais pas encore versé,
- A l'avance de la TVA, que l'Etat nous remboursera à N+2 soit en janvier 2027.

Concernant la **fiscalité locale**, en dehors des bases d'imposition fixées par l'Etat et qui augmentent chaque année, le conseil municipal a fait le choix d'ajuster légèrement les taux pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés **bâties** (TFPB) : **41.53 %**
- Taxe foncière sur les propriétés **non bâties** (TFPNB) : **15.28 %**
- Taxe d'habitation sur les **résidences secondaires** (THS) : **21.48 %**

Vie au village



Abattage des pins infestés
par les chenilles
processionnaires

Remise en état du
mini-golf



Le comité de fleurissement en plein travail



La fête patronale



L'ancien pressoir

LE PARC DES ENFANTS

Une remise en beauté est opérée au parc des enfants.

Lors de notre premier conseil municipal, les délégués de classe de l'école avaient abordé certaines envies pour améliorer leur environnement et leur équipements mise à disposition.

Nous avons commencé avec le petit parc. Les lilas étaient en mauvais état, un bon nettoyage a été entrepris, ils seront de nouveau en pleine fleur l'année prochaine.

Le mini-golf va retrouver des couleurs et de la fraîcheur, vous allez pouvoir ressortir vos club et balles de golf.

Les trois pins remplis de chenilles processionnaire vont être retirés pour le bien de chacun, le parc sera entièrement accessible à tous. Il sera fermé le 2 juin pour des raisons de sécurité.

Un futur projet est en cours, le but étant de réaménager le parc de la Croisette, pour que chacun de vous y trouve une activité à faire ou un moment de convivialité (sport, pétanque, moment en famille, lecture, détente....)

LA FETE PATRONALE

CD

Notre fête patronale a eu son succès, malgré les nuages et la pluie, ils nous ont laissé le temps de profiter de chaque moment de convivialités, tours de manèges, sortie vélo, les Boules de Feu, la tombola....

Une petite déception quand même pour nos adolescents, pas d'activité pour eux. Une réflexion est en cours, pour essayer de vous trouver un manège à sensation.

La nouvelle école

Les travaux avancent à grands pas !

Chaque semaine apporte son lot de belles avancées, et aujourd'hui, une chose est sûre : la nouvelle école prend véritablement vie.

- Les peintures sont terminées !
- Les couleurs habillent désormais l'ensemble du bâtiment et offrent des espaces lumineux, chaleureux et accueillants.
- Les finitions sont en cours
- Les sols sont presque entièrement posés
- Les sanitaires sont presque terminés
- Les derniers aménagements avancent rapidement QH
- Les plafonds quasiment en place

À chaque visite, nous découvrons une école de plus en plus prête à accueillir les enfants.

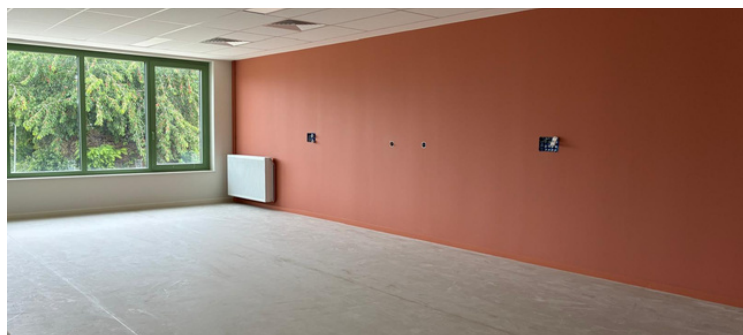
Une école vraiment magnifique. Les salles de classe, les couloirs et les espaces communs affichent désormais leur visage définitif.

L'ensemble est harmonieux, moderne et particulièrement agréable.

À l'extérieur aussi, tout prend forme. Les aménagements se poursuivent et l'environnement de l'école est déjà prêt à offrir aux enfants un cadre sécurisé et adapté à leur épanouissement. Un chantier qui avance très bien.

A ce jour la remise des clés est prévue fin juin avec un déménagement courant juillet.

MB



Les cent ans de George Huet



Lors de la commémoration du 8 mai, nous avons mis à l'honneur Georges HUET, notre centenaire, en présence de sa famille, des élus et de nombreux habitants venus lui souhaiter un joyeux anniversaire. Georges est né le 8 mai 1926, un siècle de vie et presque autant de souvenirs.

Le proverbe dit « qui veut voyager loin ménage sa monture ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que Georges ne s'est pas vraiment ménagé. Avec Odette son épouse, ils ont cultivé la terre, servi la commune et entretenu l'église de notre village pendant des décennies.

Aujourd'hui, atteindre un siècle d'existence est un privilège ; c'est avoir traversé les époques, connu les joies et les épreuves de la vie, vu le monde évoluer à une vitesse parfois incroyable et être le témoin vivant de notre histoire. L'histoire de notre commune, Les Mesneux, Georges la connaît parfaitement. Il a participé au conseil municipal de mars 1959 à mars 1971 en qualité de conseiller municipal mais il a également été élu maire à partir de novembre 1967, pour assurer le remplacement de Bernard GRIFFON. Le mandat suivant, de mars 1971 à mars 1977, il a continué à servir la commune en assumant la fonction d'adjoint au maire.

Un grand merci à vous, Georges, pour votre investissement au sein de notre village pendant 18 années et nous pensons, bien évidemment à votre épouse Odette qui a suivi également pendant 3 mandats au service de la commune.

AD



Des nouvelles de l'ASC une association en pleine forme !

Après la crise sanitaire, l'ASC retrouve sa belle dynamique et dépasse à nouveau les 250 adhérents. Grâce à une gestion rigoureuse, au soutien de la municipalité et de sponsors locaux, l'association a investi dans du matériel de qualité (appareils de musculation, miroirs de danse) pour ses 8 sections sportives et sa section culturelle, encadrées par des bénévoles et des animateurs salariés qualifiés.

Profitez d'activités variées, conviviales et à coût raisonnable au cœur de notre village !

17 Les horaires des activités :

- Yoga : Lundi (17h-18h15 ou 18h30-19h45)
- Zumba : Lundi (20h-21h)
- Fitness : Mardi (9h30-10h30 ou 20h-21h)
- Danse Modern'Jazz : Mercredi (14h45-20h30, de 4 à 18 ans et +)
- Full-Contact : Jeudi (18h15-19h45)
- Pilates : Jeudi (20h-21h)
- Musculation : Tous les jours (7h-20h30)

L'ASC propose aussi toute l'année des sorties vélo/VTT et des escapades culturelles (théâtre, visites).



asclesmesneux.fr

GL

Charlie HÖLL né le 23/03/2026

Diane Coubard née le 12/06/2026



Fermeture du réseau cuivre et passage à la fibre

Le réseau historique en cuivre (qui supporte l'ADSL) va progressivement être fermé sur l'ensemble du territoire national d'ici 2030. Notre commune, Les Mesneux, a été présélectionnée pour intégrer le « lot 6 » de cette transition générale.

Ce qu'il faut retenir :

- Échéance 2030 : À cette date, la fermeture technique sera effective. L'ensemble des services sur cuivre s'arrêtera définitivement.
- Migration nécessaire : D'ici là, tous les utilisateurs du réseau cuivre devront migrer vers une nouvelle technologie plus performante, principalement la fibre optique.
- Phase d'échange : Une période d'information et de partage est actuellement ouverte jusqu'au 30 novembre 2026 afin de préparer sereinement ces futurs travaux de modernisation avec l'opérateur Orange.

Pensez dès à présent à anticiper votre passage à la fibre !



Play store



App store



Restez connectés à Les Mesneux avec PanneauPocket !

LF

Pour suivre en temps réel toute l'actualité de notre commune, téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette.

Alertes météo, travaux, coupures de courant, événements associatifs ou infos de la mairie : vous recevez instantanément une notification, sans créer de compte ni donner de données personnelles.



C'est simple : Téléchargez l'application, recherchez « Les Mesneux » et ajoutez le village en favori (★) !

Opération tranquillité vacances

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. Il n'est pas nécessaire de fournir des justificatifs pour l'inscription sur Internet.

Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ.



Sur internet ou la Gendarmerie de Gueux

Directeur de la publication Anny Dessoy

Ce bulletin est imprimé à 430 exemplaires par l'imprimerie des lëtys

Adresse du site : mairie-lesmesneux.fr / lesmesneux.fr

Ne pas jeter sur la voie publique